

Siège  
35, route de la Quemine  
71500 Branges

**EXTRAIT**  
du registre des délibérations du Comité Syndical  
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Séance du 14 novembre 2023

Séance du 14 novembre 2023

Nombre de membres  
du Comité Syndical  
en exercice : 96

Présents à la séance : 51  
Votants : 59

Date de la convocation :  
3 novembre 2023  
Date de l'affichage :  
16 novembre 2023

Objet de la délibération

**Admissions en non-  
valeur et créances  
éteintes.**

L'an deux mille vingt-trois, et le quatorze du mois de novembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

**Présents** : Mmes BLANCHARD Karine, BOISSOT Agnès, BUTTIGIEG Auréline, CHAUSSAT Virginie, COLIN Christelle, COUILLEROT Chantal, DEJEAN-AGRON Marie, DIMBERTON Marie, DUROUX Nadine, FRAPPET Martine, GUIGON Martine, JAEGER Claire, KOCKELBERGH Suzanne, LACROIX MFOUARA Béatrice, POULARD Magalie, PUGEAUT Angéline, THEVENET Catherine, MM BARBOTTE Alain, BEY Pascal, BOILLET Stéphane, BORNEL Daniel, BRAUD Benjamin, CABUT Jérôme, CAMUS Denis, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Jean-Yves, CLERC Christian, COUCHOUX Eric, DUBOIS Claude, FATET Alain, FERRIER Antoine, FONFREIDE Serge, GALOPIN Christophe, GAUTHIER Bernard, GELOT Jacques, GROS Stéphane, GUIGUE Jean Michel, LAURENCY Didier, MALIN Jacky, MARICHY Patrick, MERLIN Denis, MORAND Stéphane, MOREY Pascal, PERRET Michel, PIRAT Daniel, POUSSIN Luc, SERRAND Franck, TABOURET Christophe, VADOT Anthony, WITMANS Matthijs.

**Excusés (représentés par)** : Mmes BAILLET Pascale (COUILLEROT Chantal), BEY Sandra (GALOPIN Christophe), BONIN Sylviane (POUSSIN Luc), MOREL Martine (CAMUS Denis), RODOT Nelly (SERRAND Franck), MM DE VECCHI Eric (JAEGER Claire), DONGUY Roger (GROS Stéphane), FARIA Xavier (CHAUSSAT Virginie).

**Excusés non représentés** : Mmes GRAPIN Annick, GROSS Stéphanie, JAILLET Françoise, LARUE Anne, TISSERAND Patricia, VINCEROT Béatrice, MM BERNARD Eric, BESSON Stéphane, BLANC Eric, COULON Jean-François, LABOURIAUX Daniel, MASSOT Denis, PERNIN Philippe, VITTAUD Jean-Pierre.

**Absents** : Mmes DA SILVA Mariana, DEBEAUNE Valérie, FAUVEY Audrey, GAUTHIER Sophie, GUILLOT Jennifer, LAGUT Jocelyne, MALAISE Laure, MALOIS Jessica, WILLAUER Françoise, MM BADET Guillaume, BENARD Théo, CAUZARD Philippe, COLIN Jean-François, COLIN David, DAVID Frédéric, FERRE Jérémy, GONTCHARENKO Alain, MEUNIER Stéphane, MORAND Johan, PILLON Christophe, REBOULET Jean Michel, VICCHIO Stéphane, VIVANT Jérôme.

⊙⊙⊙⊙

Suite aux relances réalisées par le trésor public concernant certaines factures impayées de 2018 à 2023 il s'avère qu'un certain nombre d'entre elles ne sont pas recouvrables. Aussi est-il nécessaire d'admettre ces créances en créances éteintes et en non-valeur afin d'apurer les comptes du SIREN et du SPANC, les sommes correspondantes étant prévues au budget.

SIREN :

Non valeurs TTC : 39 613,14 €

Créances éteintes TTC : 1 756,54 €

SPANC :

Non valeurs TTC : 2 148,12 €

Créances éteintes TTC : 123,37 €

Le Comité Syndical décide à l'unanimité d'approuver les admissions en non-valeur et créances éteintes telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré le 14 novembre 2023

Pour extrait conforme  
Le Président,  
Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 16 novembre 2023.

Publié, affiché, notifié le 16 novembre 2023.

REÇU EN PREFECTURE

le 16/11/2023

Application agréée E-legalite.com